

Le Ministre de l'Éducation nationale

Vu la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites des Pyrénées-Orientales dans sa séance du 28 Avril 1933;

A R R Ê T É :

Article premier

Les terrains avoisinants le fort Libéria portés au plan cadastral de la commune de Villefranche-de-Conflent et à celui de la commune de Fuilla sous les numéros indiqués ci-après sont inscrits à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général:

Commune de Villefranche de Conflent -

- Section A. N° II7 - M. Berjoan Bonaventure dit Mingot à Villefranche-de Conflent
 N° 245, 246, 247, 248, 249 - M. Bodoma Jean, à Villefranche-de Conflent
 N° 250, 251 - M. Bonafé Pierre, à Villefranche de Conflent
 N° 252 - M. Matton Joseph, curé de Sahorre
 N° 254 - Mademoiselle Vergés Gabrielle, à Villefranche-de-Conflent
 N° 255 - 258p, 100 - Mme Lloste Emmanuel épouse Cases, à Villefranche-de-Conflent
 n°257 - M. Batile Jean, facteur à Villefranche de Conflent
 N° 256, 258p, 210p - M. Colomer Jean à Villefranche de Conflent
 N° 259p, 259p, 260 - Mme veuve Delons Pierre à Toulouse
 N° 212p, 214p, 215p, 216p, 217p - M. Draper Alexandre, à Villefranche de Conflent
 N° 212p, 214p, 215p, 217p - M. Fournols Joseph à Villefranche de Conflent

Commune de Villefranche-de-Conflent (suite)

- Section A - N° 213, 262, 263, 264, 265 - M. Julien Laurens, propriétaire du Fort
N° 102p - Mme Berjoan Pierre née Pacull Marie, à Villefranche-de-Conflent
N° 212p, 214p, 215p, 216p, 217p - M. THorrent Joseph à Villefranche de Conflent
N° L02p - Mme Traby François épouse Puelle à Villefranche de Conflent
N° 219 - Mme Vergés Pierre née Cazes, à Villefranche de Conflent

Commune de Fuilla -

- Section A - N° 31p - M. Bonafé Joseph à Villefranche de Conflent
N° 32p, 33p M. Barthélémy Sidoine à Villefranche de Conflent
N° 32p, 33p, 34, 35p, 37, 38, 84 - M. Laurens Julien, propriétaire du Fort
N° 36p - Mme Laforgue Armande à Villefranche de Conflent
N° 83p - M. Forgas Joseph, à Villefranche de Conflent
N° 85, 86 - M. Quès Lambert à Villefranche de Conflent
N° 87p - M. Bataille Jean à Villefranche de Conflent
N° 88p - M. Maury à Villefranche de Conflent
N° 88p - M. Rouquette à Villefranche de Conflent
N° 89 - M. Bernard Frédéric, à Villefranche de Conflent
N° 90 - M. Mir François à Villefranche de Conflent
N° 91, 91 bis p - Mme Veuve Debons Pierre à Toulouse
N° 91 bis p. Cie des Chemins de Fer du Midi

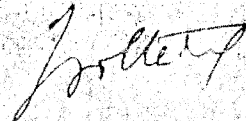
Article 2

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la Préfecture, aux maires des communes de Villefranche-de-Conflent et de Fuilla et aux propriétaires intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le 28 NOV 1933

PAR DÉLÉGATION

Le Directeur Général des Ponts et Chaussées



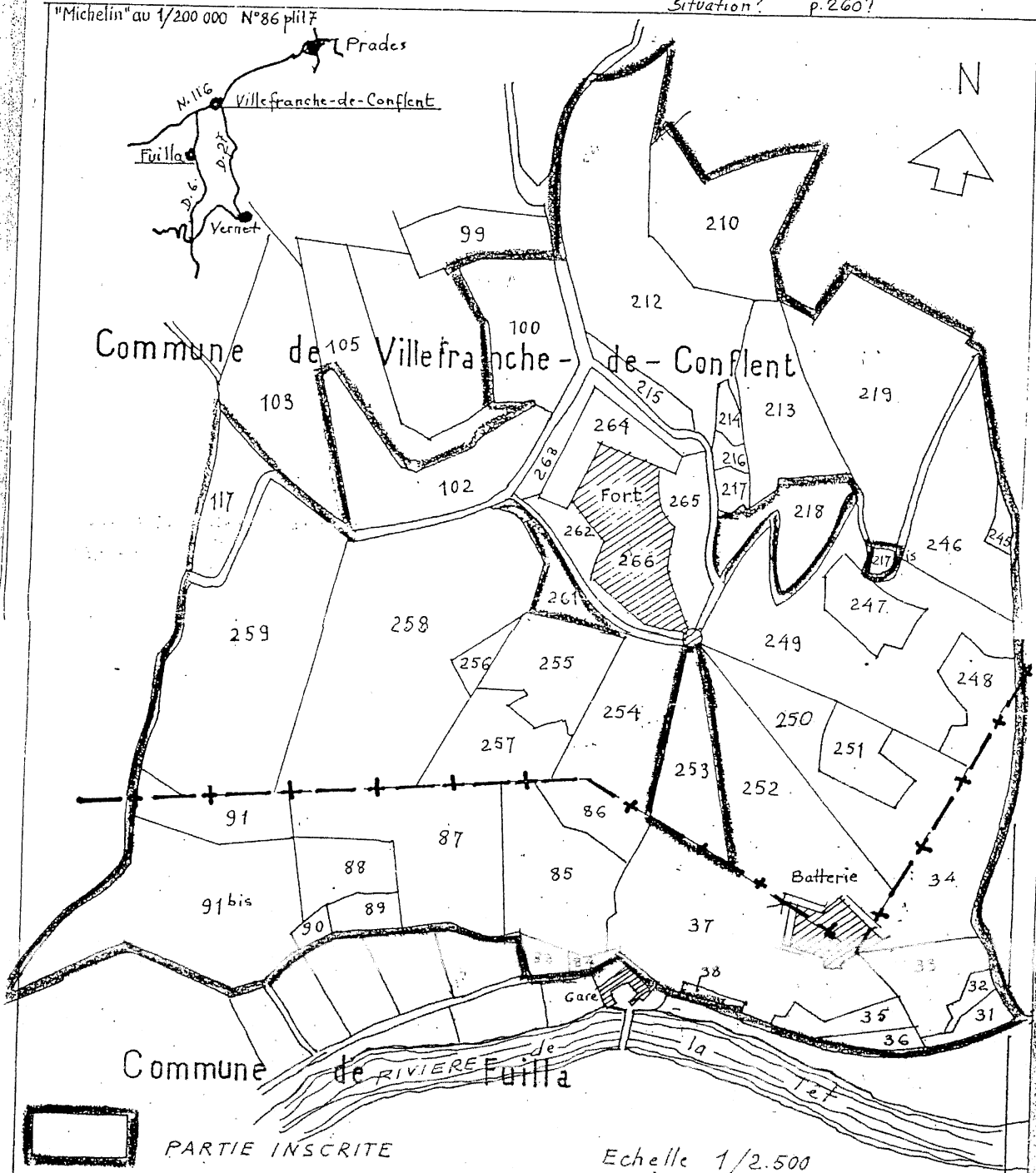
VILLEFRANCHE de CONFLENT, FUILLA

ARRONDISSEMENT et CANTON : PRADES

Fort Libéria et ses abords

"Michelin" au 1/200 000 N°86 plif 7

Situation? p.260?



Les terrains avoisinants le fort Libéria portés au plan cadastral de la commune de Villefranche-de-Confient et celui de la commune de Fuilla sous les numéros indiqués ci-après sont inscrits à l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général :

- Commune Villefranche-de-Confient : Section A. N° 117. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 254. 255. 258p. 100. 257. 256. 258p. 210p. 259p. 259. 260. 212p. 214p. 215p. 216p. 217p. 212p. 214p. 215p. 217p. 212. 262. 264. 265. 102p. 212p. 214p. 215p. 216p. 217p. 102p. 219.
- Commune de Fuilla :
- Section A N° 31p. 32p. 33p. 32p. 33p. 34. 35p. 37. 38. 84. 36p. 83p. 85. 86. 87p. 88p. 88p. 89. 90. 91. 91bis p. 91bis p.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
ET
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

LISTE
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS
AU TITRE DES LÉGISLATIONS

SUR
LES MONUMENTS HISTORIQUES
ET SUR LES SITES
DANS LE DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

(ARRÊTÉE AU 1^{er} AOÛT 1980)

Villefranche-de-Conflent. —

— Fort Libéria et souterrain (*Inv. MH* : 24 novembre 1926). Terrains avoisinant le fort Libéria, sur le territoire des communes de Villefranche-de-Conflent et de Fuilla, tels qu'ils sont délimités sur le plan joint au dossier (*S. Ins.* : 6 novembre 1933).

DEPARTEMENT : P.O.

COMMUNE : VILLEFRANCHE DE CONFLENT

SITE : le Fort LIBÉRIA et ses abords

ARRETE : n° inscrit du 6 novembre 1933

ANCIENNES REFERENCES		NOUVELLES REFERENCES		OBSERVATIONS
Sections	Parcelles	Sections	Parcelles	
A	100 - 102 - 117 - 210 - 212 a' 219 - 245 a' 252 - 254 a' 260 - 262 a' 265.	A2	21 jou partie - 23 et 26.	Renouvellement complet du cadastre = division en deux sections (A2 - A3). (Documents du Ministère de l'Environnement et de l'édu- cation nationale. Recueil A15) + plan (document DSA) au 1/2500 em.
-	-	A3	42 a' 46 - 48 a' 51 - 52 - 54 a' 58 - 59 jou partie - 60 - 61 jou partie - et 62.	

DEPARTEMENT : P.O.

COMMUNE : FUILLA

SITE : Le Fort LIBERIA et ses abords

ARRETE : site inscrit du 6 novembre 1953

ANCIENNES REFERENCES		NOUVELLES REFERENCES		OBSERVATIONS
Sections	Parcelles	Sections	Parcelles	
A	31 p. 32 p. 33 p. - 34 - 35 p. 36 p. - 37 - 38 - 83 p. - 84 - 85 - 86 - 87 p. - 88 p. - 89 à 91 et 91 bis.	A1	56 pour partie. 67 - 68 - 97 à 104.	Renouvellement complet de Cadastre = nouvelle numé- rotation des parcelles de la section A1 (Documents du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et d'Activité de l'Éducation Nationale - Baux Ails) + plan (Document DSA) au 1/25000 ^{ème} .